Plantation d'un arbre fruitier, arbre "tige" ou baliveau

PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

Tout au long de votre projet, n'hésitez pas à faire appel à nos techniciens qui vous conseilleront sur toutes ces étapes !

Étape 1 : Préparation

Respectez le calendrier

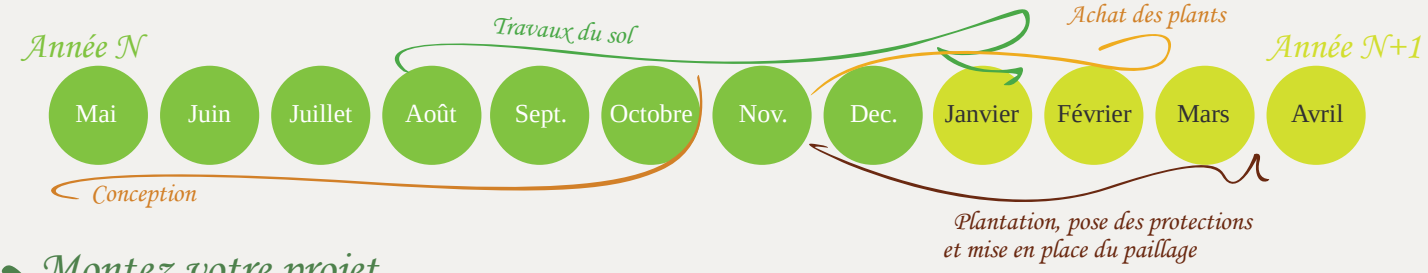

Montez votre projet

- **La répartition des plants**

Il est préférable de réaliser un plan de plantation en répartissant les espèces et les variétés. La distance entre chaque plant dépend de l'espèce et de la variété choisies (hauteur que peut atteindre potentiellement l'arbre).
Pour les vergers :
- Observez l'orientation de la parcelle et planter les arbres les plus grands au nord et les plus petits au sud, afin que leur ombre nuise, au minimum, à l'ensoleillement des autres.
- Respectez les distances de plantation conseillées en fonction des porte-greffes* choisis (10 m entre chaque arbre pour ceux greffés sur "francs", par exemple).

- **Le choix des espèces et variétés**

Il faut veiller à choisir des espèces et des cultivars rustiques et adaptés à vos sols. Pour les arbres fruitiers, privilégiez les variétés fruitières anciennes et locales et choisissez un porte-greffe* adapté à votre type de sol et en fonction de la place dont vous disposez.

Positionnez la plantation

Les distances à respecter varient selon le statut de la parcelle où est effectuée la plantation et celui de la parcelle voisine. La réglementation pour un propriétaire privé est la suivante :

- **Le long d'une autre propriété privée**

La distance à laquelle il faut placer une plantation par rapport au fond voisin dépend de la hauteur de celle-ci à taille "adulte". Il est donc indispensable de prendre en compte la croissance normale et prévisible de la plantation. Attention : "usages locaux" et arrêtés (municipaux…) peuvent impliquer d'autres contraintes, renseignez-vous.

- **Le long d'une voie nationale, départementale ou communale**

Pour les plantations en bordure de route nationale, départementale et communale, une demande d'alignement auprès des services gestionnaires de la voirie (RN : État, RD : Conseil départemental, voie communale : Mairie) doit être effectuée. Cela permet de connaître l'emplacement de la limite du domaine public routier.
Remarque : pour des plantations effectuées sur leur domaine public, les collectivités n'ont pas de distance réglementaire à respecter.

- **Piquetage**

Il s'agit de matérialiser les emplacements des arbres. Il est indispensable de bien respecter l'écart conseillé entre chaque arbre.

Important !

Penser aux **dimensions de l'arbre adulte** et ne pas le planter trop près d'un bâtiment ou trop près des limites de terrain ou d'un réseau aérien.

Pour un arbre de plus de 2 m de haut, placez les végétaux à 2 m minimum de la limite de propriété .

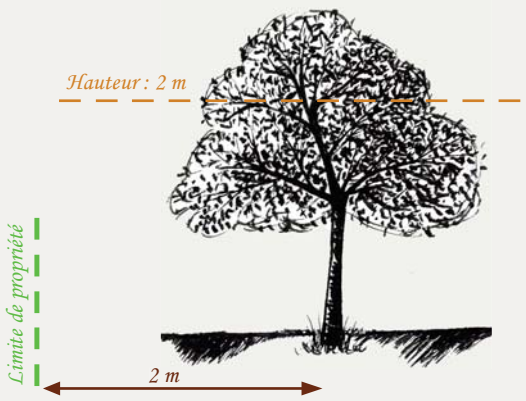

Attention : dans la Vienne cette distance est repoussée à 4 m !

Le saviez-vous ?

Le long d'un chemin rural, les plantations d'arbres peuvent être faites sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage.

Effectuez les travaux du sol

C'est une étape importante de la plantation : elle a notamment pour but de favoriser l'enracinement des plants et donc leur reprise.

Réalisation d'une "fosse de plantation"
Travailler le sol sur 1 m² de surface et, si possible, au moins 60 cm de profondeur :
- Décaper l'herbe.
- Extraire et réserver la bonne terre végétale (10 à 30 cm) puis ameublir le fond du trou sans sortir la terre.
- Reboucher le trou avec la terre arable. Si le terrain est trop pierreux ou de qualité médiocre, il est préférable d'apporter de la terre végétale.
- Evacuer les pierres et le pelon (herbe décapée).

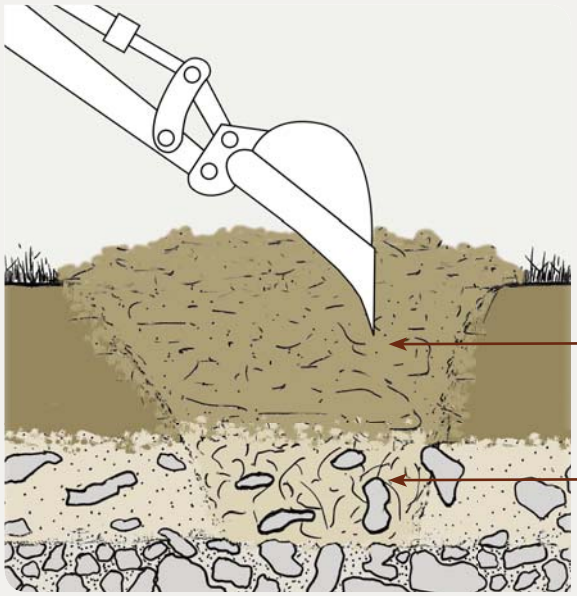

Achetez vos plants

Utilisez des plants de dimension raisonnable :
- **Baliveaux*** : environ 2 m de hauteur
- **Arbres tiges*** : 6/8 cm de diamètre
- **Arbres fruitiers greffés*** : scion de 2 ans

Ils sont faciles à installer, de coût raisonnable et ont souvent un bon taux de reprise. Ils doivent être vigoureux, exempts de maladies et bien conformés. Le système racinaire doit être développé et sans blessure.
Il existe deux types de conditionnement des végétaux :
- En "**Racines Nues**" **(RN)** : les racines sont à l'air libre.
- En **motte** ou en **conteneur** : une motte de terre entoure les racines.

Important !

Veiller à **ne pas mélanger la terre fertile** de surface avec celle, moins riche, du fond.

Arbres tiges en racines nues

Conservez vos plants correctement

Le dessèchement des racines est la cause principale des échecs de plantation !

Si la plantation ne se fait pas aussitôt après réception des plants voici comment les conserver :

- **Plants en racines nues**

Les "mettre en jauge", c'est-à-dire placer les plants dans du sable, ou à défaut, de la terre fine (pendant une période qui ne doit pas dépasser 2 mois). Il faut que les racines soient complètement recouvertes. Cette opération est indispensable car elle permet de protéger les racines du gel et du dessèchement.

Faire une tranchée et y placer les plants

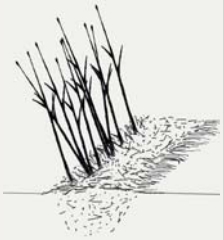

Reboucher la tranchée

- **Plants en motte**

Les placer dans un hangar, à l'abri du gel et arroser régulièrement.

C'est quoi ça ?

*__Arbre fruitier greffé :__ scion de 1 à 3 ans (années après la greffe) ou "prêt à produire".

*__Arbre tige :__ mesure, par rapport au diamètre du tronc, de 4/6 cm à 20/25 cm et plus...

*__Baliveau :__ mesure, en hauteur, jusqu'à 2,5 m.

*__Porte-greffe :__ partie portant les racines d'un arbre fruitier greffé.

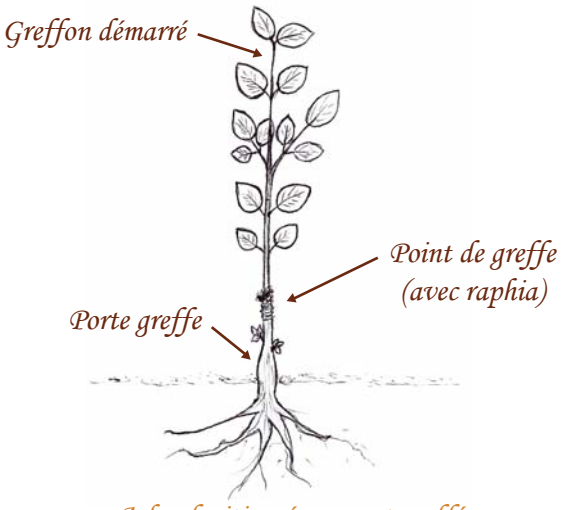

Arbre fruitier récemment greffé

Étape 2 : Mise en oeuvre

Période et conditions

- **Planter :**

- Durant la période d'arrêt de végétation, entre fin-novembre et début-mars.

- **Ne pas planter :**

- En période de gel,
- Par vent fort,
- Sur un terrain détrempé.

Le saviez-vous ?

Planter en décembre permet aux plants de bénéficier des pluies hivernales pour s'installer et développer de nouvelles racines. Les plantations de printemps sont souvent plus sensibles à la sécheresse.

Préparation des plants

Pour les plants en racines nues, veillez à ne pas laisser les racines exposées au vent ou au soleil car cela risque de les dessécher. Mieux vaut ne sortir les plants de leur jauge ou de leur sac qu'au moment de la plantation et les couvrir de sacs ou de tissus humides. Une jauge de sable "mobile" peut être réalisée dans le godet d'un tracteur, par exemple.

Préparez les racines selon le type de plants :

Plants en "Racines Nues" (RN) : "l'habillage"

- Si besoin, tailler les racines trop longues ou abîmées au sécateur. Equilibrer parties aériennes et racinaires.

- "**Praliner**" les racines en les trempant dans un mélange de bouse de vache fraîche, de terre et d'eau (1/3 de chaque). Le mélange doit bien "coller" aux racines.

Le pralinage permet : d'éviter le dessèchement des racines, il favorise l'adhérence entre les racines et la terre.

NB : il existe des pralins commerciaux.

Important !

Veiller à ne pas couper la **racine pivot*** ni le **bourgeon terminal***.

Plants en mottes

Couper les racines qui dépassent du conteneur à l'aide d'un sécateur sein et bien affûté afin d'extraire ensuite la motte sans arracher les racines. Bien imbiber le conteneur en le plongeant dans l'eau plusieurs secondes.

Mise en place du plant

- Dans la terre ameublie, à l'aide d'une pelle-bêche ou d'une houe, recreusez un trou légèrement supérieur au volume des racines. Au fond, faites un petit dôme pour disposer les racines dessus.

Position du collet

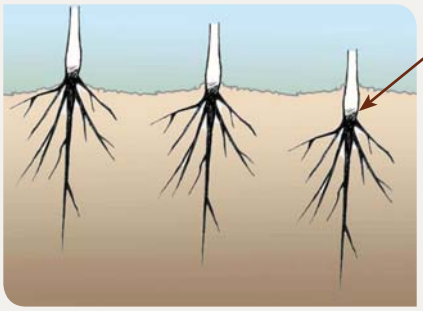

Trop haut Bon Trop bas

Collet

Position des racines

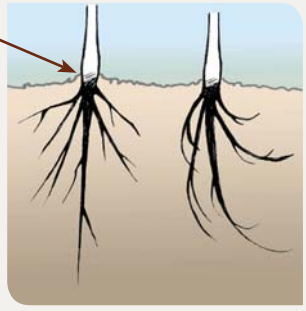

Bon Mauvais

- Installez l'arbre dans le trou. Pour positionner les **plants en racines nues** correctement :
. le **collet*** doit être au niveau de la surface du sol,
. veillez à bien disposer les racines sans les replier ou les tordre. Pour les arbres fruitiers greffés au pied : repérez le point de greffe (ne pas confondre avec le collet), il ne doit surtout pas être recouvert de terre.

- Installez le **tuteur** dans le trou, au côté de l'arbre. Il doit être positionné face aux vents dominants.

- Rebouchez le trou avec de la terre fine, en maintenant l'arbre bien droit, tout **en arrosant** pour tasser la terre autour des racines, même s'il pleut ! Cela permet à la terre de s'infiltrer entre les racines et de reboucher les poches d'air.

Pour les **mottes :** bien remettre 1cm de terre sur la motte pour éviter le dessèchement.

Mise en place de l'attache

- Fixez l'arbre au tuteur à l'aide d'une attache souple, sans trop serrer. Elle doit être placée au niveau des 10 premiers centimètres du haut du piquet.
Si elle est placée trop bas, l'arbre risque de frotter contre le tuteur, occasionnant ainsi des blessures.

- Posez une protection gibier si nécessaire (qui s'enroule autour du tronc).

- Si vous n'avez pas pu arroser : tassez la terre (légèrement si le sol est argileux).

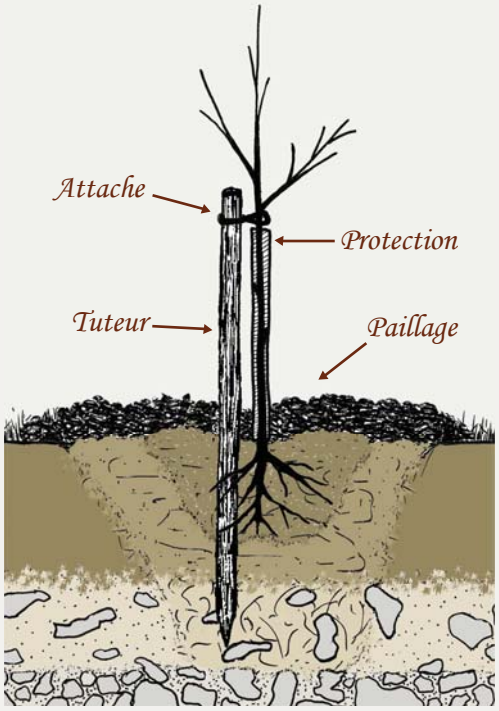

Arbre "tige" mis en place

Paillage des plantations

Couvrez le sol sur 1 m² autour du pied de l'arbre durant les 3 premières années après la plantation afin de :
- Protéger les jeunes plants des végétaux herbacés
- Conserver ainsi un maximum d'humidité au pied de la plantation.

Pour cela, il existe deux types de matériaux :

- **Les matériaux issus de sous-produits agricoles et forestiers naturels biodégradables (ex : pailles, écorces, copeaux…)**

. Avantages : valorisation de sous-produits, approvisionnement local et coût du transport réduit, apport de matière organique, bonne tenue du paillage dans le temps.

. Inconvénients : approvisionnement plus complexe, qualité variable, pose manuelle, volume important.

- **Les produits manufacturés :** biodégradables (ex : feutre, film à base d'amidon de maïs) ou non biodégradables (ex : films synthétiques et toiles tissées).

. Avantages : approvisionnement simple et assuré auprès des fournisseurs, qualité stable (standard), pose mécanisable, plantation facile.

. Inconvénients : prix élevé, coût écologique (fabrication, transport), mauvaise intégration paysagère, efficacité variable. Non seulement, les produits synthétiques (films, toiles) ne sont pas biodégradables, mais ils sont aussi difficilement recyclables. Leur ramassage est souvent compliqué (lambeaux) et leur taux de souillure (terre) les rend inacceptable en circuit de recyclage.

Plantation paillée avec des copeaux

C'est quoi ça ?

*__Bourgeon terminal :__ bourgeon situé à l'extrémité de la tige principale, assurant la croissance de la plante.

*__Collet :__ léger bourrelet ou changement de couleur situé au-dessus des premières racines.

*__Racine pivot :__ grosse racine principale et centrale s'enfonçant verticalement dans le sol.

Entretien

- **Veiller à la maîtrise des herbacées** : supprimer les plantes ayant pu pousser à travers le paillage et procéder, si nécessaire, à un apport supplémentaire de paillage,
- **Repositionner les protections gibiers et les tuteurs**,
- **Desserrer les attaches** afin qu'elles n'étranglent pas les arbres,
- **Arroser**, uniquement si nécessaire, en respectant la réglementation en vigueur,
- **Enlever les différents accessoires au bout de quelques années**.

PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine
11 allée des Châtaigniers
Maison de la Forêt et du Bois
79190 Montalembert
Tél : 05 49 07 64 02
contact@promhaies.net
www.promhaies.net

Prom'Haies préside :
Prom'Haies récolte et plante :
Prom'Haies est agréée Association de protection de l'environnement
Document édité avec le soutien financier de :
Nos actions sont soutenues par :

Conception, infographie et source des illustrations :
PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine
Septembre 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique